

Séance ordinaire du 17 décembre 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce dix-septième jour

du mois de décembre deux mille douze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Michel Patry.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Danielle Bilodeau, greffière.

CV-2012-11-59

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 décembre 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires prévues aux points 8.3, 9.11 et 16.4 intitulées :

« Direction générale

Modification du recueil des conditions de travail du personnel de cabinet de la mairesse ou du conseiller désigné
Réf. : DG-2012-145 »

« Environnement et infrastructures

Renouvellement de l'adhésion de la Ville à la chaire de recherche en eau potable de l'Université Laval
Réf. : EI-TE-2012-029 »

« Développement

Vente des lots 2 288 038 et 4 836 281 du cadastre du Québec (route du Pont, secteur Saint-Nicolas)
Réf. : DEV-2012-298 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Urbanisme et arrondissements

Demande d'aide financière dans le cadre du programme multipartenaires *Enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel*
Réf. : URBA-2012-120 »

« Développement

Acceptation de l'offre d'achat des lots 4 968 048 et 4 968 049 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation d'une partie des lots 2 159 243 et 4 968 050 du cadastre du Québec (rue de l'Église, secteur Saint-Romuald)
Réf. : DEV-2012-202 »

« Environnement et infrastructures

Attribution du contrat pour les travaux d'alimentation en eau potable et de

collecte des eaux usées du quartier Boutin Nord et Sud (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)
Réf. : EI-GEN-2012-122 »

« **Direction générale**

Adoption du budget 2013 et approbation du programme triennal des immobilisations 2013, 2014 et 2015 de la Société de transport de Lévis »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-60

Période de questions

Environ 15 personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2012-11-61

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012

ATTENDU QU'une copie de ces procès-verbaux a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 3 décembre 2012 et de la séance extraordinaire du 10 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-62

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 26 et 27 novembre, 3 et 4 décembre 2012

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 26 novembre 2012 et des séances ordinaires tenues les 27 novembre, 3 et 4 décembre 2012, est déposé.

CV-2012-11-63

Modification de la résolution CV-2006-05-89 « Création du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville » et désignation de la présidente de ce comité

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De modifier la résolution CV-2006-05-89 « Création du comité consultatif

d'embellissement du paysage du territoire de la ville » par l'ajout, au premier alinéa de la section **Composition du comité**, de la phrase « Le président est choisi parmi les membres du conseil de la Ville. ».

De désigner la conseillère Janet Jones à titre de présidente de ce comité en remplacement de Michel Méthot.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-64

Désignation de représentants de la Ville à l'Aéroport de Québec inc.

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Simon Théberge

De désigner André Fortin et Denis Therrien à titre de représentants de la Ville à l'Aéroport de Québec inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-65

Félicitations à la troupe de danse Flip

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De féliciter la troupe de danse Flip de l'école de danse urbaine lévisienne District.Mao pour avoir remporté la médaille d'argent dans la catégorie junior à la prestigieuse compétition internationale World hip-hop dance championships qui s'est tenue en août 2012 à Las Vegas.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-66

Retraite progressive d'une employée de la Direction des infrastructures et entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique section locale 2927, SCFP

Réf. : [RH-2012-079](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la retraite progressive d'une employée de la Direction des infrastructures et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir à cet effet avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, SCFP, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-079.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-67**Nomination et affectation de contremaîtres au Service des travaux publics**Réf. : [RH-2012-101](#)

ATTENDU le processus de sélection;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De nommer le candidat retenu et identifié en annexe à la fiche de prise de décision RH-2012-101, au poste régulier à temps complet de contremaître au Service des travaux publics (arrondissement de Desjardins), aux conditions prévues en annexe à cette fiche de prise de décision.

D'accepter l'assignation contractuelle du candidat retenu et identifié en annexe à cette fiche de prise de décision, au poste de contremaître du Service des travaux publics (arrondissement de Desjardins), pour la période du 23 décembre au 13 avril 2013, aux conditions prévues au contrat de travail annexé à cette fiche de prise de décision et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-68**Entente intermunicipale à intervenir avec certaines municipalités concernant la fourniture de services de secrétariat**Réf. : [AGR-COU-2012-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la MRC de la Côte-de-Beaupré et la MRC de Bellechasse concernant la fourniture de services de secrétariat par la Ville de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision AGR-COU-2012-001, et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-69**Entente à intervenir avec la Société québécoise d'information juridique concernant la communication de données et leur diffusion dans une banque en ligne sur Internet**Réf. : [AGR-COU-2012-002](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente à intervenir avec la Société québécoise d'information juridique concernant la communication de données et leur diffusion dans une

banque en ligne sur Internet, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision AGR-COU-2012-002 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-70

Dépôt d'un extrait du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville

Réf. : [AGR-2012-032](#)

L'extrait du registre de déclaration de don, marque d'hospitalité ou autre avantage des membres du conseil de la Ville, est déposé.

CV-2012-11-71

Prêt de salles à l'Association Québec-France

Réf. : [DG-2012-138](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De prêter gracieusement la salle du conseil ainsi que la salle Norbert-Brousseau à l'Association Québec-France le 16 mars 2013, pour la tenue de ses activités, et ce, pour une dernière année.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-72

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice d'Atelier occupationnel Rive-Sud inc.

Réf. : [DG-2012-140](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Simon Théberge et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice d'Atelier occupationnel Rive-Sud inc. qui aura lieu le 12 janvier 2013 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet évènement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-73

Aide financière à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Réf. : [DG-2012-146](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accepter la proposition décrite à la fiche de prise de décision DG-2012-146 pour verser à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches une aide financière équivalente au montant donné en 2011, soit 21 375 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-74

Entente à intervenir avec Pétrolière impériale concernant des travaux de caractérisation environnementale sur les avenues du Maréchal-Joffre et des Églises (secteur Charny)

Réf. : [EI-2012-088](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De conclure l'entente à intervenir avec Pétrolière impériale concernant des travaux de caractérisation environnementale sur les avenues du Maréchal-Joffre et des Églises (secteur Charny), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision EI-2012-088 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-75

Participation de la Ville au projet d'Accès transports viables « Mon plan – Rive-Sud »

Réf. : [EI-2012-076](#) et [EI-2012-076-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De participer au projet d'Accès transports viables « Mon plan – Rive-Sud » pour une valeur de 5 000 \$ à être accordée en ressources matérielles par l'inclusion de messages dans le cahier municipal ou le cahier municipal du journal Le peuple Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-76

Normes et procédures relatives aux travaux de construction, de réfection et de prolongement de réseau de conduite d'eau potable, d'égouts, de voirie, d'éclairage public et d'utilités publiques

Réf. : [EI-GEN-2012-128](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter les normes et procédures relatives aux travaux de construction,

réfection et de prolongement de réseau de conduite d'eau potable, d'égouts, de voirie, d'éclairage public et d'utilités publiques, édition 2013, telles qu'elles sont annexées à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-128, en remplacement des normes et procédures adoptées par la résolution CV-2011-09-99 et d'appliquer ces nouvelles normes et procédures à compter du 1^{er} janvier 2013, afin que tous les plans et devis conformes déposés pour approbation dans le cadre de travaux municipaux soient soumis à ces normes et procédures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-77

Modification du contrat relatif aux travaux d'agrandissement et d'aménagement du secteur administratif de l'incinérateur

Réf. : [EI-MR-2012-042](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier le contrat relatif à l'agrandissement du secteur administratif de l'incinérateur attribué par la résolution CV-2011-04-70, conformément aux ajustement des quantités unitaires et aux avis de changements décrits à la fiche de prise de décision EI-MR-2012-042, pour une dépense de 64 328,07 \$, avant TPS et TVQ, compte tenu que ces modifications constituent des accessoires à ce contrat et n'en changent pas la nature, pour les motifs indiqués à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-78

Crédits additionnels pour le remplacement d'un véhicule

Réf. : [EI-EM-2012-035](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'affecter le montant reçu de l'assureur à la suite de la perte du véhicule Dodge Jeep Patriot (unité 08-164) au poste de revenus 01-234-80-002 et d'accorder des crédits additionnels du même montant au poste 03-201-52-010, pour le remplacement de ce véhicule.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-79

Attribution du contrat pour la fourniture de véhicules « ensemble police »

Réf. : [EI-EM-2012-037](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'attribuer le contrat pour la fourniture de véhicules « ensemble police » (appel d'offres 2012-50-100) à Lévis Chrysler Dodge Jeep inc., au prix de 154 800 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-80

Demande de financement au ministère des Transports du Québec pour la construction d'une passerelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage (parcours Harlaka, phase 2)

Réf. : [EI-GEN-2012-067](#)

ATTENDU que la cohabitation des usages cyclable et automobile pendant la période estivale sur le viaduc de la route Monseigneur-Bourget n'est pas sécuritaire;

ATTENDU que le sentier de motoneige qui traverse l'Innoparc de Lévis le long de la rivière Couture ne sera plus utilisable par les motoneigistes à partir de l'hiver 2013-2014;

ATTENDU que la cohabitation entre les motoneiges et les automobiles pendant la période hivernale sur le viaduc de la route Monseigneur-Bourget n'est pas envisageable;

ATTENDU que la Ville a pris à sa charge la réalisation de la passerelle surplombant la voie ferrée aux limites du secteur Pintendre et de la municipalité de Saint-Henri lors de la première phase de travaux de la piste Harlaka;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De demander au ministère des Transports du Québec de prioriser le projet de construction d'une passerelle au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage afin de relier les tronçons du parcours Harlaka de part et d'autre de l'autoroute et d'y affecter les crédits nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-81

Approbation des dépenses relatives aux travaux exécutés sur certains chemins municipaux

Réf. : [EI-GEN-2012-150](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins

municipaux pour un montant subventionné de 111 916 \$, tels qu'ils sont énumérés à la fiche de prise de décision EI-GEN-2012-150, conformément aux exigences du ministère des Transports, ces travaux ayant été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et le dossier de vérification ayant été constitué.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-82

Décret des travaux de télémétrie requis dans le cadre des travaux de sectorisation du réseau d'aqueduc

Réf. : [EI-GEN-2012-152](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De décréter les travaux de télémétrie requis dans le cadre des travaux de sectorisation du réseau d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-83

Détermination et installation de panneaux d'arrêt

Réf. : [EI-GEN-2012-161](#)

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation des panneaux d'arrêt aux endroits suivants :

- 256° sur la rue des Trois-Manoirs, à l'intersection de la rue des Seigneurs, en direction est et ouest, dans le secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville;
- 257° sur la route Monseigneur-Bourget, à l'intersection de la rue Massé, en direction nord et sud, dans le secteur Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-84

Attribution du contrat pour la location d'une niveleuse avec opérateur

Réf. : [EI-TP-2012-040](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer le contrat pour la location d'une niveleuse avec opérateur (appel d'offres 2012-50-95) à Les excavations Serge Brochu inc., pour une période de cinq ans, au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 52 200 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année du contrat, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-85

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-SPO-2012-033](#) et note de service

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• Club de boxe olympique de Lévis	5 285 \$
• Club de curling Etchemin (1961) ltée	6 550 \$
• Club cycliste de Lévis	4 510 \$
• Association du hockey mineur Les éclaireurs Chaudière-Etchemin	9 050 \$
• Organisation du hockey mineur Pointe-Lévy inc.	5 550 \$
• Association du hockey mineur Chaudière-Ouest	9 050 \$
• C.P.A. des cygnes St-Étienne inc.	4 550 \$
• C.P.A. élan BSR inc.	3 050 \$
• Club de patinage artistique de Lévis inc.	10 900 \$
• Club de patinage de vitesse de Lévis	7 800 \$
• Association de ringuette Chutes-de-la-Chaudière	4 050 \$
• Association de soccer de Chaudière-Est (A.S.C.E.)	12 050 \$
• L'association de soccer de Pointe-Lévy	9 900 \$
• Taekwondo Chutes Chaudière	9 613 \$
• Club de tir-à-l'arc Lévisseurs inc.	1 050 \$
• Club yoseikan Chaudière-Ouest	5 300 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-86

Aide financière à des organismes de la communauté

Réf. : [DVC-ART-2012-037](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

• La société d'histoire régionale de Lévis	3 500 \$
• Société d'histoire de Saint-Romuald	4 000 \$
• Société d'histoire Sainte-Hélène-de-Breakeyville	4 500 \$
• Orchestre symphonique de Lévis	1 500 \$
• Rues principales Saint-Romuald	5 500 \$

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-87

Signification de l'intérêt de la Ville pour la conclusion d'une entente avec le ministre de la Culture et des Communications concernant le développement culturel

Réf. : [DVC-ART-2012-038](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De signifier l'intérêt de la Ville à conclure une entente avec le ministre de la Culture et des Communications concernant le développement culturel en prévoyant une contribution financière de 375 000 \$ par la Ville, à raison de 125 000 \$ par année pour les années 2013, 2014 et 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-88

Acceptation de la subvention de Bibliothèque et Archives nationales du Québec dans le cadre du programme de soutien au traitement des archives

Réf. : [DVC-ART-2012-039](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer le formulaire d'acceptation de la subvention de Bibliothèque et Archives nationale du Québec dans le cadre du programme de soutien au traitement des archives, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-ART-2012-039.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-89

Proclamation de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac

Réf. : [DVC-2012-010](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De proclamer la semaine du 20 au 26 janvier 2013 *Semaine québécoise pour un avenir sans tabac*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-90**Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 12 décembre 2012**Réf. : [FSA-2012-051](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 27 655 000 \$ datée du 12 décembre 2012, est déposé.

CV-2012-11-91**Dépôt de listes de certains contrats au 30 novembre 2012**Réf. : [FSA-APP-2012-010](#)

Les listes de contrats suivants sont déposées à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 novembre 2012 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la Loi sur les cités et villes);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou un employé du 1^{er} janvier au 30 novembre 2012 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 3^e alinéa, de la Loi sur les cités et villes).
-

CV-2012-11-92**Demande à l'égard du budget pour l'exercice financier 2013 relativement à la prolongation de l'affectation temporaire de deux techniciens en évaluation au Service de l'évaluation**Réf. : [FSA-EVA-2012-004](#)

ATTENDU l'analyse des besoins du Service de l'évaluation;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De prévoir au budget de fonctionnement de l'année 2013 le montant requis pour la dépense salariale relative au prolongement de l'affectation temporaire de deux techniciens en évaluation au Service de l'évaluation jusqu'au 30 septembre 2013, au plus tard, et de prévoir également ce montant au poste budgétaire 1-03-401-11-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-93**Renonciation à la mesure d'allègement quant à la dépense relative aux coûts des avantages sociaux futurs pour l'année 2012**

Réf. : [FSA-TRE-2012-041](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De ne pas se prévaloir, pour l'exercice 2012, de la mesure d'allégement permise pour les organismes municipaux suite aux pertes actuarielles majeures constatées lors de la crise financière de 2008.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-94

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le renouvellement de la durée de la décision relative aux lots 2 059 282 et 2 059 283 du cadastre du Québec (chemin Bélair Ouest, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Réf. : [URBA-2012-069](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif agricole de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le renouvellement de la durée de la décision de cette commission (# 351309) relative aux lots 2 059 282 et 2 059 283 du cadastre du Québec, pour une superficie de 25 000 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu de la finalité de la demande.

De demander à cette commission de requérir du demandeur la production d'un rapport annuel indiquant l'avancement des travaux en regard des conditions émises pour le réaménagement du site ainsi que sa transmission à la Ville.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-95

Avis sur le projet d'implantation d'une structure porteuse d'antennes au 860, rue Archimède (secteur Lévis)

Réf. : [URBA-2012-116](#)

ATTENDU la recommandation de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De réitérer le désaccord de la Ville quant à l'implantation d'une nouvelle structure porteuse d'antennes sur une partie des lots 2 220 019 et 4 625 537 du cadastre du Québec, située au 860, rue Archimède (secteur Lévis), et ce, pour les motifs indiqués à la fiche de prise de décision URBA-2012-116.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-96

Attribution d'un odonyme à une rue

Réf. : [URBA-PSU-2012-017](#)

ATTENDU la recommandation du comité consultatif de toponymie de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'attribuer l'odonyme rue Albanel au prolongement de la rue des Bouleaux (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-97

Participation de la Ville à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Québec

Réf. : [URBA-2012-080](#) et [UBRA-2012-080-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De confirmer la participation de la Ville à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole en collaboration avec la Communauté métropolitaine de Québec.

De former un comité stratégique composé des membres du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard, Guy Dumoulin et Anne Ladouceur qui ont participé à l'élaboration du plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec.

De former par ailleurs un comité de travail composé comme suit :

- ✓ un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- ✓ un représentant de l'Union des producteurs agricoles;
- ✓ un représentant de la Société de développement économique de Lévis (CLD);
- ✓ les chefs de service des arrondissements;
- ✓ un représentant de la Direction de l'environnement;

- ✓ un représentant de la Direction du développement;
- ✓ un représentant de la Direction de l'urbanisme et des arrondissements.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-98

Protocole d'entente à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec concernant l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole

Réf. : [URBA-2012-119](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer le protocole d'entente à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Québec concernant l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2012-119, et ce, à la suite de l'adoption de la résolution confirmant la participation de la Ville à l'élaboration de ce plan.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-11-99

Demande visant la délivrance d'une autorisation pour le prolongement du réseau d'égout pluvial dans le cadre des travaux de réfection de la route 132 et de la construction d'une piste cyclable (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-2012-118](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De ne pas s'objecter à la demande présentée par le ministère des Transports du Québec pour le prolongement du réseau d'égout pluvial sur les lots 2 154 022, 2 154 023, 2 154 302, 2 159 408, 3 202 389, 3 202 390, 3 202 391 et 3 690 706 du cadastre du Québec, dans le cadre des travaux de réfection de la route 132 et de la construction d'une piste cyclable (projet MTQ 154-07-0106), et en conséquence, d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement à l'égard de cette demande, lorsque toutes les autorisations des propriétaires des terrains visés par les travaux auront été déposées à la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-00

Mandat à la Direction des affaires juridiques et du greffe concernant des procédures et des recours à l'égard de l'immeuble situé au 1715, chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [URBA-ACE-2012-001](#) et [URBA-ACE-2012-001-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De confier, sous l'autorité de la Direction des affaires juridiques et du greffe, aux avocats et avocates de cette direction et à ceux qui sont expressément mandatés, le mandat de représenter la Ville devant un tribunal pour entreprendre toutes les procédures et recours nécessaires dont ceux prévus aux articles 227 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relativement à l'immeuble situé au 1715, chemin du fleuve, secteur Saint-Romuald, sur le lot 2 158 993 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-01

Vente du lot 2 059 506 du cadastre du Québec à Location GPC inc. (Parc industriel Pintendre)

Réf. : [DEV-2012-246](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'accepter l'offre d'achat de Location GPC inc. du lot 2 059 506 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-246, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreuse et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-02

Affectation d'une partie du lot 2 154 261 du cadastre du Québec (rue de la Concorde, secteur Saint-Romuald) à l'utilité publique

Réf. : [DEV-2012-291](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De décréter que la partie du lot 2 154 261 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-291, est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-03

Candidature de la Ville au concours Mérite Ovation municipale 2013 de l'Union des municipalités du Québec

Réf. : [DEV-2012-294](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

D'autoriser la mise en candidature de la Ville à l'édition 2013 du concours *Mérite Ovation municipale* de l'Union des municipalités du Québec et de mandater la Direction du développement pour effectuer le suivi du dossier auprès des instances concernées.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-04

Modification de la résolution CV-2012-11-27 « Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis et financement »

Réf. : [DEV-2012-301](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De modifier la résolution CV-2012-11-27 « Bail à intervenir avec 9131-8048 Québec inc. pour la location d'espaces de stationnement dans le secteur Lévis et financement » par le remplacement, dans le deuxième alinéa, des mots « fiche de prise de décision DEV-2012-087 » par les mots « fiche de prise de décision DEV-2012-301 ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-05

Affectation d'une partie du lot 2 219 594 du cadastre du Québec (rue Saint-Georges, secteur Lévis) à l'utilité publique

Réf. : [DEV-2012-303](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De décréter que la partie du lot 2 219 594 du cadastre du Québec, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2012-303, est affectée à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-06

Avis de motion d'un règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2013

Réf. : [FSA-TRE-2012-044](#)

La conseillère Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance un règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2013.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les crédits alloués à la Société de transport de Lévis, les dépenses relatives aux dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.

CV-2012-12-07

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-15 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et les animaux

Réf. : [AGR-2012-031](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-15 modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et les animaux.

Ce règlement a pour objet d'ajouter et de modifier certaines interdictions et nuisances relatives à la salubrité des immeubles privés et de prévoir que certaines dispositions relatives au bruit ne s'appliquent pas dans le cas d'une exploitation agricole.

CV-2012-12-08

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-16 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [EI-GEN-2012-161](#)

La conseillère Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-16 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie des rues Morin (secteur Lévis), Dollard (secteur Saint-Romuald) et Emmanuel-Routhier (secteur Charny) et de supprimer la disposition prévoyant le stationnement limité sur une partie de la rue Saint-Narcisse (secteur Lévis).

CV-2012-12-09

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-17 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis

Réf. : [EI-GEN-2012-161](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-17 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis.

Ce règlement a pour objet de réduire la zone où la circulation des véhicules ne doit se faire que dans un sens sur la rue de Vulcain, de supprimer la zone où la circulation des véhicules ne doit se faire que dans un sens sur la rue Morin et d'interdire l'accès au boulevard Alphonse-Desjardins à partir de la rue Morin.

CV-2012-12-10

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire

Réf. : [DVC-2012-011](#)

La conseillère Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-18 sur la tarification pour les services et les activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités de camp de jour et les activités sportives libres.

CV-2012-12-11

Avis de motion du Règlement RV-2012-12-19 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2013 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile

Réf. : [FSA-TRE-2012-042](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-12-19 exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2013 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile.

Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2013, d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CV-2012-12-12

Adoption du Projet de règlement RV-2012-12-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (parcs, terrains de jeux ou espaces naturels)

Réf. : [URBA-2012-115](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Projet de règlement RV-2012-12-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2012-115.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-13

Adoption du Règlement RV-2012-12-13 concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie

Réf. : [INC-2012-024](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-12-13 concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de rendre obligatoire, dans toutes les résidences, l'installation d'un avertisseur de fumée fonctionnel et de rendre obligatoire l'installation et la vérification de systèmes d'alarme incendie dans les bâtiments visés par le règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2012-12-13 concernant les avertisseurs de fumée et les systèmes d'alarme incendie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-14

Adoption du Règlement RV-2012-12-14 sur l'augmentation du fonds de roulement

Réf. : [FSA-2012-053](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-12-14 sur l'augmentation du fonds de roulement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'augmenter le fonds de roulement de 1 000 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté ;

ATTENDU la recommandation du comité des finances de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Règlement RV-2012-12-14 sur l'augmentation du fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-15

Adoption du Règlement RV-2012-11-99 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitation collective dans la zone H1232, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [AGR-2012-029](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-99 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser l'usage « habitation collective » dans la zone H1232 mais en ne permettant qu'une seule habitation collective dans l'ensemble de la zone, de fixer certaines normes pour cet usage et d'interdire, dans cette zone, toute construction, tout ouvrage et tous travaux, à moins qu'ils aient été préalablement autorisés par le conseil de l'arrondissement, en application de la section III du Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats relative aux restrictions à la délivrance d'un permis ou d'un certificat, compte tenu de la nature géotechnique des sols ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2012-11-99 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au second projet de règlement adopté par la résolution CV-2012-10-74.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-16

Adoption du Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Réf. : [URBA-2012-117](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'assujettir la délivrance de permis ou certificats d'urbanisme, dans les cas et

les zones indiqués, à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'architecture des constructions ou à l'aménagement des terrains et aux travaux qui y sont reliés ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'adopter le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, avec changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2012-09-60, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2012-117.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-17

Demande d'aide financière dans le cadre du programme multipartenaires
Enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel

Réf. : [URBA-2012-120](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'autoriser le Service du génie ou la Direction de l'urbanisme et des arrondissements à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme multipartenaires *Enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel* pour l'enfouissement de réseaux de distribution aériens existants en lien avec les travaux de revitalisation du secteur de la Traverse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-18

Acceptation de l'offre d'achat des lots 4 968 048 et 4 968 049 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation d'une partie des lots 2 159 243 et 4 968 050 du cadastre du Québec (rue de l'Église, secteur Saint-Romuald)

Réf. : [DEV-2012-202](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'accepter l'offre d'achat de Location GPC inc. des lots 4 968 048 et 4 968 049 du cadastre du Québec d'une superficie totale de 26 312,1 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-202, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreuse et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire.

De confirmer que la partie du lot 2 159 243 du cadastre du Québec d'une

superficie approximative de 817,3 mètres carrés et la partie du lot 4 968 050 de ce cadastre d'une superficie approximative de 364,2 mètres carrés, telles qu'elles sont montrées sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, ne sont plus affectées à l'utilité publique.

D'abroger la résolution CV-2011-13-22 « Acceptation de l'offre d'achat de deux parties du lot 3 724 313 du cadastre du Québec (rue de l'Église, secteur Saint-Romuald) » considérant que l'offre d'achat dont il est fait mention dans cette résolution est nulle et qu'en conséquence, aucun contrat de vente notarié ne sera conclu par les parties relativement à cette offre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-19

Attribution du contrat pour les travaux d'alimentation en eau potable et de collecte des eaux usées du quartier Boutin Nord et Sud du secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville

Réf. : [EI-GEN-2012-122](#)

ATTENDU la demande de soumissions;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'attribuer le contrat pour les travaux de construction d'alimentation en eau et de collecte des eaux usées dans le quartier Boutin Nord et Sud du secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville (appel d'offres 2012-50-53) à Les excavations Lafontaine inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée et révisée à 9 822 503,50 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumissions, et de décréter ces travaux, et ce, à la condition de recevoir une lettre du gouvernement confirmant le versement d'une subvention pour ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-20

Adoption du budget 2013 et approbation du programme triennal des immobilisations 2013, 2014 et 2015 de la Société de transport de Lévis

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le budget 2013 de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est adopté par sa résolution 2012-160 et d'approuver le programme triennal des immobilisations 2013, 2014 et 2015 de cette Société, tel qu'il est adopté par sa résolution 2012-137.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-21**Félicitations à l'Association de soccer de Chaudière-Ouest**

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter l'Association de soccer de Chaudière-Ouest pour avoir remporté le prix Club de l'année lors du gala de l'Association régionale de soccer de Québec tenu le 3 novembre 2012 ainsi que le prix Club de l'année lors du gala de la Mi-temps de la Fédération de soccer du Québec tenu le 1^{er} décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-22**Remerciements à Michel Méthot**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé à l'unanimité

De remercier Michel Méthot pour l'excellent travail accompli au cours de son mandat à titre de président du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-23**Félicitations à Frédérique Trudel et Laurent Dubreuil**

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la lévisienne Frédérique Trudel pour avoir remporté le prix Athlète féminine sport individuel national en vélo de montagne ainsi que le lévisien Laurent Dubreuil pour avoir remporté le prix Athlète masculin sport individuel national en patinage de vitesse lors du gala Victoris Desjardins tenu le 4 décembre 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-12-24**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2012-12-25**Période de questions**

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-12-26

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

À 20 heures 50, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Danielle Bilodeau, greffière
